

PV REUNION DU 7 FEVRIER 2017

Présents : Junius C, Douin Y, Meyers L, Rousch H, Hakin L, Maurage D

Excusés : Croes D

Invités : Demollin H

Le PV de la dernière réunion du comité provincial est approuvé à l'unanimité et sans remarque

1. Accueil de l'invité :

Nous avons invité Henri Demollin afin de pouvoir partager avec lui ses motivations quant à l'arbitrage provincial. Celui-ci nous explique que pour des raisons dues à son état de santé ainsi que pour des raisons familiales, il ne peut plus honorer des missions qui durent dans le temps. Il ne peut dès lors donner de son temps que pour des périodes plus courtes. C'est dans ce cadre qu'il effectue toujours des missions pour le national lors de rencontres de super-division où il est moins sollicité que lors d'autres manifestations telles que les championnats provinciaux.....

Il profite également de son passage pour nous faire part des constatations et interpellations qu'il reçoit régulièrement et plus particulièrement au niveau du matériel ainsi que du traitement des feuilles de matchs en général.

Pour ce faire nous vous rappelons quelques règles essentielles dont vous pouvez toujours trouver les références dans les règlements prévus à cet effet.

a. le juge-arbitre d'une rencontre doit être une personne affiliée et qui ne dispute pas de rencontre dans une autre équipe. A défaut, c'est le capitaine visité qui fera office de juge-arbitre. Les capitaines des équipes en présence doivent également figurer sur la feuille avant le début de la rencontre.

Le juge-arbitre et les capitaines doivent être majeurs, si tous les joueurs sont mineurs, on ne doit pas signer de feuille.

b. Le commissaire de salle pour les rencontres où cette fonction est prévue doit être inscrit sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

c. Les résultats des matchs doivent figurer au fur et à mesure de l'avancement de la rencontre.

d. En cas d'incident, il est toujours préférable de faire une remarque sur la feuille, à défaut un courrier peut-être envoyé à la responsable provinciale qui donnera suite dans les respects de la règlementation. Cette règlementation ainsi que la charte d'éthique, vous sera rappelée tout prochainement dans votre espace personnel.

2. Internationaux de Liège :

Le 8 et 9 avril prochain auront lieu les 20^{ème} internationaux de Liège. Cette compétition réunira les toutes jeunes pousses. Pas moins de 90 joueurs issus de nombreuses délégations y participeront. Nous attendons encore la confirmation de deux délégations pour clôturer les inscriptions. Nous afficherons dès lors complet ce qui promet du beau spectacle.

C'est Bruno Peeters qui officiera comme juge-arbitre épaulé par nos arbitres provinciaux. Cette compétition se déroulera normalement sur 14 tables.

3. Situation administrative et sportive :

Nous confirmons le recul des affiliés par rapport à la saison passée (51) ce qui correspond à -1,48%. Par rapport aux autres provinces, à l'exception du BBW, nous subissons une diminution plus légère. La situation reste préoccupante vu que cette tendance se confirme d'année en année.

En ce qui concerne l'interclubs provincial, nous déplorons un nouveau forfait général. Au niveau de l'interclubs de 7^{ème} provinciale nous constatons que celui-ci et plus particulièrement pour le second tour se déroule parfaitement. Nous espérons qu'il en sera de même jusqu'au terme de la saison.

La journée de remise à la demande a créé des polémiques. Nous avons pu constater qu'il y avait eu beaucoup plus de matchs remis que lors des précédentes remises. Cela peut s'expliquer par le fait que certains « gros clubs » (beaucoup d'équipes) avaient privilégié la remise en bloc de toutes leurs équipes.

Il est bien difficile de trancher et de trouver une solution équitable aux yeux de tous en effet :

Pour certains nous sommes des inconscients si on laisse se déplacer les équipes par des conditions météo défavorables.

Pour d'autres nous sommes des fous si on impose une remise générale pour tous.

Enfin pour d'autres encore nous sommes des incapables en permettant une remise à la demande, car nous n'osons pas prendre nos responsabilités.

Sachez que là aussi nous sommes convaincus qu'il n'y aura jamais une décision qui fera l'unanimité.

Dans cette optique nous avons décidé de nous plancher sur un système qui devrait permettre à celui qui subit la remise à la demande d'avoir plus de latitude pour replacer le match, plus de précisions dès que nous aurons bloqué une proposition.

Nous avons également reçu un courrier de l'AF concernant un club de la province. Nous allons pour notre prochaine réunion inviter ce club afin de dialoguer avec celui-ci sur différents sujets.

Le site internet de l'AF et le site interclubs tenu par Michel Verbeke ne devraient plus faire double emploi bien longtemps. En effet, Michel a obtenu un lien direct pour alimenter le site. Il se fera un plaisir de vous informer comme par le passé.

Toutes les annonces qui vous touchent de près ou de loin seront aussi disponibles via facebook (Liège-tennis de table) et se feront automatiquement. Plusieurs administrateurs seront chargés d'alimenter et de contrôler ce forum.

Comme annoncé, les inscriptions en ligne pour les compétitions individuelles seront également remodelées. Le nouveau module sera présenté aux secrétaires par un responsable informatique. Ceux-ci auront la possibilité de le tester et d'apporter leurs remarques avant d'être mis en ligne de façon définitive.

4. Divers :

Un nouveau club, issu de la FROBTT, fort d'une trentaine de joueurs, viendra nous rejoindre la saison prochaine. Il s'agit du club de Dison.

Au sujet de la labellisation, la province de Liège est le bon élève en la matière. En effet, toutes les demandes des clubs ont pu être finalisées, contrairement aux autres provinces, grâce au suivi de tous les parties concernées.

L'AF a introduit une pondération concernant le pourcentage des jeunes, en effet par le passé un club qui comptait 4 jeunes dont deux participaient à toutes les manifestations et dont l'encadrement était diplômé, obtenait aisément une palme d'or alors qu'un club qui comptait 25 jeunes et dont 8 participaient n'obtenait bien souvent aucune palme.

Après analyse, nous constatons que les effets de cette pondération n'ont pas bien été évalués par l'AF, en effet, il devient quasi impossible d'obtenir une palme tant cette pondération diminuent les points. Nous allons soumettre nos constatations et demander de rectifier afin de revenir à des critères plus objectifs.

Nous pourrions aussi revenir à un label provincial qui permettrait de valoriser les clubs qui mettent des moyens en œuvre pour le développement des jeunes.

Nous voulons aussi avoir de la part de l'AF un réel projet pour attirer les jeunes et les moins jeunes à la pratique du tennis de table. Un module ludique a été réalisé et a tourné pendant le salon des sports et des vacances. Celui-ci devrait être un outil merveilleux pour faire des animations notamment dans les écoles. Nous espérons que l'AF développera cet outil. Dans le cas contraire nous sommes prêts avec vous de nous lancer au niveau de la province de Liège dans cette aventure pour tenter de booster notre sport.

Nous avons aussi reçu un courrier de Michel Heinesche nous faisant part de quelques idées pour la relance de l'interclubs. Nous en avons pris note et discuté ensemble. Certains éléments nous semblent être des pistes intéressantes à creuser. Nous ne manquerons pas d'y revenir.

Calendrier des manifestations jusqu'à fin février

19 février 2017	Critérium PM Min phase 3
26 février 2017	Championnat de Belgique doubles
4 et 5 mars 2017	Championnat de Belgique A
12 mars 2017	CP tour d'Amay-Hermalle
19 mars 2017	Ethias Day
26 mars 2017	Championnat de Belgique Vétérans
.	